

2024

RAPPORT DE GESTION

➤ INTERNATIONAL CRÉDIT MUTUEL LIFE SA



SOMMAIRE

I.	DONNÉES JURIDIQUES	3
A	Conseil d'administration au 31 décembre 2024	3
B	Direction	3
C	Réviseur d'entreprise agréé	3
II.	RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.....	4
A	Faits marquants de l'exercice	5
III.	CHIFFRES CLÉS ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	6
A	Chiffres clés	6
IV.	ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE.....	7
A	Chiffre d'affaires	7
B	Prestations	7
V.	ANALYSE DU COMPTE DE RÉSULTAT	8
A	Résultat de la gestion financière.....	8
B	Participations aux bénéficiaires et ristournes.....	8
C	Résultat de la réassurance	9
D	Résultat technique net	9
E	Charges d'exploitation	10
F	Produits des placements alloués	11
G	Autres produits non techniques	11
H	Résultats exceptionnels.....	11
I	Impôt sur les sociétés.....	11
J	Résultat de l'exercice.....	11
VI.	ANALYSE DU BILAN	12
A	Les fonds propres.....	12
B	Les provisions techniques	12
C	Les provisions pour risques et charges.....	13
D	Les placements financiers	13
E	Les engagements hors-bilan	14
F	Affectation du résultat.....	14
VII.	PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION, FILIALES ET SUCCURSALES	15
A	Consolidation.....	15
B	Succursale.....	15
C	Acquisition par la société de ses actions	15
VIII.	ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	15
IX.	POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES.....	16
X.	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	18
XI.	PERSPECTIVES.....	18

INTERNATIONAL CRÉDIT MUTUEL LIFE

Société Anonyme au capital de 14 716 800 euros

Numéro d'immatriculation B 53 451

Siège social : 33, Boulevard Prince Henri – L 1724 LUXEMBOURG

I. DONNÉES JURIDIQUES

A Conseil d'administration au 31 décembre 2024

Président

M. Alexandre Argiolas, administrateur non exécutif

Administrateurs

Mme Sophie Fischer, administratrice non exécutive¹

M. Daniel Golder, administrateur indépendant

M. Luc Rodesch, administrateur non exécutif

M. Didier Simondet, administrateur non exécutif

ACM VIE SA, représentée par Mme Emmanuelle Rochefort, administratrice non exécutive

La gouvernance du conseil d'administration d'ICM LIFE SA est identique à celle au 31 décembre 2023.

Aucune rémunération n'est allouée aux membres du conseil d'administration au titre de leur mandat à l'exception de l'administrateur indépendant.

B Direction

Directeur délégué à la gestion journalière

M. Christophe Leroy

C Réviseur d'entreprise agréé

Cabinet KPMG Audit S.à.r.l.

Représenté par Mme Stéphanie Smets

¹ Madame Sophie Fischer a émis le souhait de mettre fin à ses fonctions d'administrateur non exécutif au sein du conseil d'administration d'ICM Life. Monsieur Fabien Schmutz sera proposé

afin de pourvoir à son remplacement pour la durée de son mandat restant à courir.

II. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire, en exécution des prescriptions légales et statutaires, pour vous rendre compte de l'activité et des résultats de votre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2024 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires ont été communiqués ou tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Le réviseur d'entreprise agréé vous donnera dans son rapport toutes informations quant à la régularité des comptes annuels qui vous sont présentés.

Le bilan, les comptes de résultat technique et non technique et l'annexe aux comptes ont été établis dans le respect des dispositions de la loi modifiée du 8 décembre 1994 relative aux comptes annuels des entreprises d'assurances et de réassurances de droit luxembourgeois, et notamment dans la perspective d'une poursuite de l'exploitation.

A Faits marquants de l'exercice

Incertitudes politiques et économiques en France, ralentissement de l'inflation et baisse progressive des taux d'intérêt

En France, la dissolution de l'Assemblée Nationale et les élections législatives qui ont suivi à l'été 2024, ont placé le pays dans une situation d'absence de majorité qui a conduit à la censure du gouvernement début décembre et à l'abandon du projet de budget 2025. À la suite de ces événements, les agences de notation Moody's et Standard & Poor's ont dégradé la note souveraine française d'un cran.

Ce contexte d'instabilité politique en France a directement bénéficié à l'activité d'ICM Life sur le marché français et, plus généralement, au marché de l'assurance vie luxembourgeois. Les accélérateurs commerciaux déployés en 2024 avec notamment l'abaissement des conditions d'accès au contrat Multiassur Patrimoine et l'allègement des conditions d'accès au fonds en euros ont également eu un impact bénéfique sur la collecte brute en assurance vie d'ICM Life. En effet, elle a été multipliée par 5 par rapport à 2023.

L'année 2024 a par ailleurs été marquée par une nette diminution de l'inflation (+ 2,4 % dans la zone euro²), avec un ralentissement de la hausse des prix des produits alimentaires et des prix de l'énergie tout au long de l'année.

La politique monétaire de la BCE, qui a maintenu les taux directeurs à des niveaux élevés jusqu'en juin 2024 (4 %) a porté ses fruits. Une réduction de ces taux a ainsi pu être amorcée au second semestre de l'année, afin de soutenir l'activité économique (-100 bp sur l'année, avec 4 baisses successives depuis le mois de juin). Le taux de dépôt, qui fait référence, s'établit ainsi à 3 % à fin décembre 2024. Cette baisse des taux directeurs explique la stabilité des taux servis sur les fonds en euros des assurés, qui restent en moyenne à 2,3 %.

² Source EUROSTAT, selon l'IPCH

III. CHIFFRES CLÉS ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

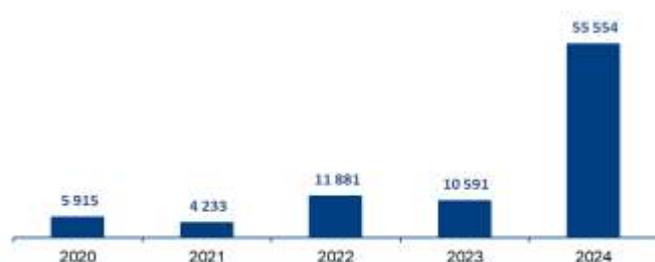
A Chiffres clés

	(en milliers d'euros)		
	2024	2023	Évolution %
Chiffres d'affaires	55 554	10 591	N/A
Commissions	563	311	81,0 %
Frais de gestion	1 463	1 330	10,0 %
Résultat avant impôts	283	711	- 60,2 %
Résultat après impôts	177	400	- 55,8 %
Capitaux propres	34 472	34 695	- 0,6 %

Un chiffre d'affaires de 55 554 milliers d'euros

Le chiffre d'affaires d'ICM Life SA s'élève à 55 554 milliers d'euros, en forte hausse par rapport à 2023 (10 591 milliers d'euros). Le marché de l'assurance vie luxembourgeois a bénéficié du climat d'incertitude politique et économique qui prévaut en France depuis l'été 2024. Les accélérateurs commerciaux déployés en 2024 avec notamment l'abaissement des conditions d'accès au contrat Multiassur Patrimoine et l'allègement des conditions d'accès au fonds en euros ont également eu un impact bénéfique sur la collecte brute en assurance vie d'ICM Life. Elle a ainsi été multipliée par 5 par rapport à 2023.

Évolution du chiffre d'affaires (en milliers d'euros)



Des provisions techniques de 328 091 milliers d'euros.

Le total des provisions techniques s'élève à 328 091 milliers d'euros, en croissance de 20,9 % par rapport à l'exercice précédent.

Cette hausse est portée par les engagements des contrats d'assurance vie, qui progressent grâce à la collecte nette positive réalisée en 2024. Ils sont composés à 81 % par des unités de compte (UC) et à 18 % par des engagements en euros.

Le reste, soit 1 %, est représentatif des engagements techniques du portefeuille d'assurance des emprunteurs (assurance solde restant dû).

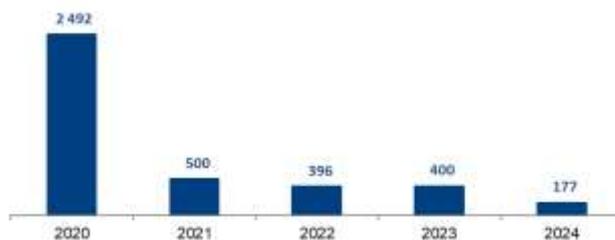
Détail des provisions techniques 2024 (en milliers d'euros)



Un résultat net de 177 milliers d'euros

Le résultat net d'ICM Life SA s'élève à 177 milliers d'euros en 2024, en forte baisse (- 55,8 %) par rapport à 2023. L'exercice 2023 avait été impacté positivement par une reprise de provision devenue sans objet (+ 215 milliers d'euros). De plus, une opération de rachat de 2023 comptabilisée en 2024, explique une grande partie de la baisse du résultat.

Évolution du résultat net (en milliers d'euros)



IV. ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE

A Chiffre d'affaires

ICM Life SA réalise en 2024 un chiffre d'affaires de 55 554 milliers d'euros, en forte hausse par rapport à l'exercice précédent (10 591 milliers d'euros). La collecte brute en assurance vie, qui constitue la principale activité de la société, a été multipliée par 5,3 entre 2023 et 2024 et s'établit à 55 472 milliers d'euros à fin 2024.

Cette forte progression s'explique principalement par le contexte d'instabilité politique en France et les accélérateurs commerciaux déployés en 2024. Depuis le lancement de la

commercialisation du produit Multiassur Patrimoine en 2022 dans les réseaux Crédit Mutuel et CIC, la France est le premier marché de la société.

ICM Life SA gère également un portefeuille de contrats d'assurance des emprunteurs souscrits majoritairement par les salariés de la Banque de Luxembourg. Ce portefeuille en *run-off* présente un chiffre d'affaires de 72 milliers d'euros à fin 2024 (68 milliers d'euros en 2023, exercice impacté par davantage de rachats).

B Prestations

La charge des sinistres au titre des différents contrats d'assurance vie de type épargne et emprunteurs s'élève à 22 116 milliers d'euros, en hausse de 15,1 % par rapport à 2023.

En assurance vie, la forte augmentation de la collecte brute conjuguée à une hausse plus limitée des sorties permet à la

collecte nette d'atteindre 33 439 milliers d'euros en 2024. Elle redevient ainsi positive, après une année 2023 marquée par une décollecte de 8 627 milliers d'euros.

V. ANALYSE DU COMPTE DE RÉSULTAT

A Résultat de la gestion financière

	2024	2023	Variation	Évolution 2024/2023
Revenus nets	1 679	1 369	309	22,6 %
Plus et moins-values de cession	461	- 826	1 287	44,1 %
Provisions pour dépréciation	-	-	-	n/a
Plus- et moins- values non réalisées sur placements	23 330	17 730	5 600	31,6 %
TOTAL	25 470	18 274	7 196	39,4 %

Revenus financiers des portefeuilles en représentation des engagements techniques en euros

La part des revenus financiers relative au fonds en euros s'élève à 864 milliers d'euros (254 milliers d'euros à fin 2023).

Revenus financiers des portefeuilles en représentation des engagements en unités de comptes

Les revenus financiers des supports en unités de compte s'élèvent à 672 milliers d'euros (-183 milliers d'euros en 2023). L'ajustement des valeurs de réalisation des actifs

représentatifs des contrats en unités de compte s'établit à 23 330 milliers d'euros (17 730 milliers d'euros en 2023).

Revenus financiers transférés au compte de résultat non technique

La part des résultats financiers transférés au compte de résultat non technique s'établit à 604 milliers d'euros (produits des placements alloués nets de frais de gestion

internes de placements), contre 473 milliers d'euros en 2023.

B Participations aux bénéfices et ristournes

Au titre de l'exercice 2024, la société a servi un taux de rendement net moyen du fonds en euros de 2,3 %, stable par rapport à l'exercice précédent.

La charge totale de la participation aux bénéfices et ristournes à fin 2024 s'élève à 608 milliers d'euros

(107 milliers d'euros à fin 2023). Elle est composée à hauteur de 952 milliers d'euros de la participation attribuée aux contrats (contre 738 milliers d'euros à fin 2023) et d'une reprise de 344 milliers d'euros de la provision pour participation aux excédents (PPE), qui atteint 4,5 % des provisions mathématiques des fonds en euros à fin 2024.

C Résultat de la réassurance

ICM Life SA est réassurée par ACM VIE SA qui couvre les garanties décès complémentaires aux contrats d'assurance vie ainsi que les garanties décès et invalidité des contrats en assurance des emprunteurs.

À fin 2024, le résultat de cession s'établit à 118 milliers d'euros en faveur du réassureur (377 milliers d'euros également en faveur d'ACM Vie SA en 2023).

D Résultat technique net

Le résultat technique net de la société est négatif en 2024, à - 321 milliers d'euros, contre 238 milliers d'euros l'année précédente.

(en milliers d'euros)

	2024	2023	Évolution 2024/2023
Primes	55 554	10 591	N/A
Revenus financiers nets alloués	24 866	17 801	39,7 %
(dont ajustements sur actifs représentatifs des plus- et moins-values non réalisées sur placements)	23 330	17 730	31,6 %
Sous-total	80 420	28 392	N/A
Prestations et provisions	- 78 227	- 26 471	N/A
Participations aux bénéficiaires et ristournes	- 608	- 107	N/A
Frais d'acquisition et d'administration	- 1 788	- 1 416	26,3 %
Autres produits et charges techniques	1	217	N/A
RÉSULTAT TECHNIQUE BRUT	- 203	616	N/A
Résultat des cessions en réassurance	- 118	- 377	- 68,7 %
RÉSULTAT TECHNIQUE NET	- 321	238	N/A

La hausse significative des revenus financiers (+ 40 %) s'explique principalement par les ajustements des valeurs de réalisation des actifs représentatifs des contrats en unités de compte, lesquels ont poursuivi leur augmentation en raison de l'évolution des marchés financiers sur 2024. Cette variation est néanmoins compensée par une dotation équivalente des provisions mathématiques en unités de compte, enregistrée en « prestations et provisions ».

La baisse du résultat technique net est essentiellement liée à la diminution des autres produits techniques (1 millier

d'euros en 2024 contre 217 milliers d'euros en 2023). L'exercice 2023 était en effet impacté positivement par une reprise de provision devenue sans objet (+ 215 milliers d'euros). Par ailleurs, une opération de rachat de 2023 n'a été comptabilisée qu'en 2024, expliquant une baisse du résultat technique de 200 milliers d'euros entre les deux exercices. Retraité de ces effets, le repli du résultat technique est de 144 milliers d'euros, en lien avec la hausse des charges d'exploitation de la société.

E Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent à 2 027 milliers d'euros en 2024 contre 1 641 milliers d'euros en 2023.

	(en milliers d'euros)		
	2024	2023	Évolution 2024/2023
Frais d'acquisition	287	217	32,3 %
Frais d'administration	1 501	1 199	25,2 %
Frais de gestion de sinistres	109	99	10,0 %
Sous-total	1 897	1 515	25,2 %
Frais de gestion des placements	130	126	2,8 %
TOTAL	2 027	1 641	23,5 %

	(en milliers d'euros)		
	2024	2023	Évolution 2024/2023
Commissions	563	311	81,0 %
Frais de gestion	1 463	1 330	10,0 %
TOTAL	2 027	1 641	23,5 %

Les frais de gestion augmentent de 10,0 % pour atteindre 1 463 milliers d'euros (1 330 milliers d'euros en 2023), principalement en raison de l'augmentation des frais de personnel (recrutement en cours d'année 2023).

Les commissions versées s'élèvent à 563 milliers d'euros en 2024, en hausse de 81,0 % par rapport à l'exercice précédent, en lien avec la forte progression de la collecte et des encours du produit Multiassur Patrimoine sur la période.

	(en milliers d'euros)			
	2024	2023	Variation	Évolution 2024/2023
Commissions d'acquisition	66	12	54	N/A
<i>dont contrats en euros et contrats emprunteurs</i>	66	12	54	N/A
<i>dont contrats en UC</i>	-	-	-	N/A
Commissions sur encours	350	183	167	91,3 %
<i>dont contrats en euros</i>	146	83	63	75,4 %
<i>dont contrats en UC</i>	204	100	104	N/A
Commissions de rétrocession	148	116	31	27,0 %
Commissions totales	563	311	252	81,0 %

F Produits des placements alloués

Les produits des placements transférés au compte de résultat non technique représentent les produits financiers qui ne sont pas générés par les placements des provisions

techniques. Ils sont décrits plus haut dans le chapitre « Résultat de la gestion financière ».

G Autres produits non techniques

Néant

H Résultats exceptionnels

Néant

I Impôt sur les sociétés

La charge d'impôt pour l'exercice 2024 s'élève à 107 milliers d'euros, contre 311 milliers d'euros en 2023. Le taux effectif d'impôt se situe à 37,7 % contre 43,8 % en 2023.

Au détail, la charge d'impôt sur la fortune est en retrait de 98 milliers d'euros sur l'exercice 2024 pour s'établir à

37 milliers d'euros, l'impôt sur le revenu des collectivités (IRC) s'élève à 52 milliers d'euros en 2024 (contre 129 milliers d'euros pour l'exercice précédent) et l'impôt commercial communal affiche un repli de 62,0 % pour s'établir à 18 milliers d'euros (47 milliers d'euros en 2023).

J Résultat de l'exercice

Compte tenu des éléments évoqués ci-dessus, la société affiche un résultat net de 177 milliers d'euros en 2024 (400 milliers d'euros en 2023), en baisse de 55,8 %.

VI. ANALYSE DU BILAN

Le total du bilan s'élève à 364 016 milliers d'euros à fin 2024 contre 308 211 milliers d'euros pour l'exercice précédent, soit une hausse de 18,1 %.

A Les fonds propres

	(en milliers d'euros)		
	2024	2023	Évolution 2024/2023
Capital social	14 717	14 717	
<i>Nombre d'actions</i>	8 176	8 176	
<i>Valeur nominale de l'action</i>	1 800	1 800	
Prime d'émission	-	-	
Autres réserves	9 664	13 411	- 27,9 %
Report à nouveau	9 914	6 167	60,8 %
Résultat de l'exercice	177	400	- 55,8 %
Fonds propres	34 472	34 695	- 0,6 %

Les fonds propres totalisent 34 472 milliers d'euros, soit une diminution de 223 milliers d'euros à fin 2023.

Au 31 décembre 2024, les actionnaires de la société sont :

- le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel SA qui détient 99,99 % du capital ;
- la société ACM VIE SA qui détient 0,01 % du capital.

B Les provisions techniques

Les provisions techniques atteignent 328 091 milliers d'euros au 31 décembre 2024, soit une augmentation de 20,9 %.

	(en milliers d'euros)		
	2024	2023	Évolution 2024/2023
Provisions d'assurance vie	57 203	34 737	64,7 %
Provisions pour sinistre	-	-	-
Provision pour participation aux bénéfices et ristournes	3 497	3 627	-
Provisions pour égalisation	-	-	-
Autres provisions techniques	-	-	-
Provisions techniques des contrats en €	60 700	38 364	58,2 %
Provisions techniques des contrats en unités de compte	267 391	233 007	14,8 %
Provisions techniques	328 091	271 371	20,9 %

Les provisions techniques des contrats en unités de compte représentent 81,5 % de l'ensemble des provisions techniques (85,9 % en 2023) et sont en hausse de 14,8 % par rapport à l'exercice précédent, sous l'effet conjugué de la collecte nette positive et du contexte de marché favorable en 2024.

Les provisions techniques des contrats en euros enregistrent une forte progression (+58,2 %), portée par la

hausse de la collecte nette sur le fonds en euros, dont les conditions d'accès ont été facilitées en 2024.

La provision pour participation aux excédents (PPE) s'élève à 2 545 milliers d'euros et représente 4,5 % des provisions mathématiques d'assurance-vie (en euros) en 2024, contre 8,8 % en 2023. La société conserve ainsi des capacités de distribution sur les exercices futurs.

C Les provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 334 milliers d'euros à fin 2024 (316 milliers d'euros à fin 2023). Elles correspondent aux engagements de retraite

du personnel pour 83 milliers d'euros et à une provision pour litiges constituée à hauteur de 251 milliers d'euros.

D Les placements financiers

(en milliers d'euros)

	2024				2023			
	Valeur nette comptable		Valeur de réalisation		Valeur nette comptable		Valeur de réalisation	
	K€	%	K€	%	K€	%	K€	%
Obligations	73 833	81,7 %	69 484	77,2 %	60 696	85,6 %	55 932	80,5 %
Actions, autres titres à revenus variables et parts d'OPCVM	16 550	18,3 %	20 481	22,8 %	10 177	14,4 %	13 547	19,5 %
TOTAL	90 383	100,0 %	89 965	100,0 %	70 873	100,0 %	69 479	100,0 %

Les placements financiers hors unités de compte présentent une valeur nette totale (incluant les surcotes et décotes) de 90 383 milliers d'euros contre 70 873 milliers d'euros un an auparavant, soit une hausse de 27,5 % sur l'exercice, en lien avec l'évolution de l'activité.

Leur valeur de réalisation est de 89 965 milliers d'euros, soit une moins-value latente de 419 milliers d'euros (contre 1 394 milliers d'euros de moins-value latente en 2023).

En 2024, les placements représentatifs des engagements en euros sont investis en produits de taux à hauteur de 81,7 % en baisse par rapport à 2023 (85,6 %). Ces valeurs bénéficient d'une excellente liquidité et de notations de qualité supérieure. Ils sont en situation de moins-value

latente nette à hauteur 4 349 milliers d'euros (moins-value latente de 4 764 milliers d'euros en 2023).

Les actions et OPCVM actions représentent 18,3 % des actifs gérés en 2024 (14,4 % en 2023). Ces placements présentent une plus-value latente nette de 3 930 milliers d'euros (3 370 milliers d'euros en 2023).

Par ailleurs, les placements représentant les provisions techniques des contrats en unités de compte s'élèvent à 267 391 milliers d'euros contre 233 007 milliers d'euros fin 2023.

E Les engagements hors-bilan

Les engagements donnés s'élèvent à 5 146 milliers d'euros à fin 2024 (5 233 millions d'euros à fin 2023) et portent notamment sur :

- un engagement relatif à un contrat de leasing automobile pour un montant de 5 milliers d'euros ;
- une garantie de passif à hauteur de 5 000 milliers d'euros accordée dans le cadre de la cession de l'ancien portefeuille de NELL ;
- des engagements concernant la location des bureaux d'ICM Life pour un montant de 141 milliers d'euros.

F Affectation du résultat

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'affecter le bénéfice distribuable de 10 090 742,25 euros, composé du bénéfice de l'exercice 2024 de 176 541,11 euros et du report à nouveau de 9 914 201,14 euros comme suit :

- affectation à la réserve indisponible relative à l'impôt sur la fortune 257 615,90 euros ;
- reprise du solde de la réserve indisponible à hauteur de 2 629 050,00 euros ;
- affectation du reliquat s'élevant à 12 462 176,35 euros au report à nouveau.

VII. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION, FILIALES ET SUCCURSALES

A Consolidation

Le GACM SA, qui détient 99,99 % d'ICM Life SA, applique les normes IFRS 9 (Instruments financiers) et IFRS 17 (Contrats d'assurance) dans ses états financiers consolidés depuis l'exercice 2023. Lors du passage à ces normes le GACM a choisi de ne plus consolider certaines entités dont il détient le contrôle eu égard au caractère non significatif de leur patrimoine, de leur situation financière et de leur résultat

dans l'ensemble consolidé, en application d'IAS 1 et IAS 8. Ainsi, la société n'est plus consolidée depuis l'exercice 2023 par le GACM SA, la Banque Fédérative du Crédit Mutuel (actionnaire majoritaire du GACM SA), Crédit Mutuel Alliance Fédérale ni par la Confédération Nationale du Crédit Mutuel.

B Succursale

Néant.

C Acquisition par la société de ses actions

La société n'a procédé à aucune acquisition de ses propres actions au cours de l'exercice 2024.

VIII. ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Néant.

IX. POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES

Par la nature de ses activités, la société est principalement exposée au risque de souscription vie et au risque de marché.

La politique de gestion des risques financiers vise à mettre en place une structure d'actifs en adéquation avec les engagements de passif.

La mise en place d'une politique des risques s'effectue dans le cadre du système de gestion des risques du Groupe des Assurances du Crédit Mutuel auquel appartient la société. La responsabilité finale du système de gestion des risques incombe au conseil d'administration ainsi qu'à la direction effective, qui en confie la coordination à la fonction clé des risques.

La politique d'investissement, qui fixe des règles et des limites de placement et de gestion selon le principe de la personne prudente, constitue le premier maillon de la gestion des risques financiers. Les placements financiers autorisés sont ceux définis par la politique d'investissement dans les limites et conditions fixées par la direction financière du Groupe des Assurances du Crédit Mutuel.

Des critères sur des objectifs environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance (ESG) sont également intégrés dans la politique d'investissement.

Les contrats en unités de compte sont intégralement couverts à l'actif du bilan par les valeurs servant de référence.

Risque de change

Les actifs représentatifs des engagements techniques en EUR sont intégralement libellés dans cette devise, assurant une congruence monétaire à 100 %, de manière à éviter tout risque de change.

Par ailleurs, la société détient au sein de ses actifs représentatifs de provisions techniques libellées en unités

Risque de prix

Le risque de prix porte sur les instruments financiers et correspond au risque de fluctuation de valeur des actifs.

La société n'est pas particulièrement exposée à un risque de prix, du fait de la nature de son activité. Le risque est supporté par le preneur d'assurance pour les actifs en unités de compte.

La gestion des risques de marché s'organise aujourd'hui autour :

- du contrôle individuel de certains risques financiers jugés majeurs : risque de taux, risque actions, risque de crédit, etc. ;
- d'une analyse globale des risques visant à protéger la société contre la réalisation simultanée de plusieurs de ces risques.

Des suivis et analyses sont réalisés périodiquement, par canton de gestion au sein de la société. Ils fournissent des informations à la direction des investissements lui permettant d'orienter ses investissements. Ces informations sont de plusieurs ordres : répartition des actifs, projections de flux et des durations à l'actif et au passif, et composition du portefeuille obligataire par secteur et rating.

Des analyses de sensibilité sous solvabilité II sont mises en place périodiquement afin de mesurer la résistance de la société à la réalisation d'un risque. Ces études permettent de gérer les risques.

Nous distinguons spécifiquement le risque de change, le risque de prix, le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de trésorerie qui sont chacun soumis à une gestion spécifique.

de compte des actifs libellés dans d'autres devises que l'euro et pour lesquels le risque de change est supporté par le preneur d'assurance.

La société n'est par conséquent pas exposée au risque de change particulier au 31 décembre 2024.

Le risque de taux est surtout géré à travers la duration du portefeuille obligataire.

Le risque boursier est géré par une large diversification entre les marchés et les valeurs et par une évaluation permanente des titres en portefeuille quant à leurs perspectives de performances.

Risque de crédit

Le risque de crédit représenté par le risque sur les émetteurs d'obligations est limité par le choix d'émetteurs de rating élevé et par une diversification des émetteurs.

Lors de la sélection des actifs financiers et tout au long de leur détention, ainsi que dans ses relations commerciales, la société veille à une bonne maîtrise du risque de crédit.

Au 31 décembre 2024, la société n'est pas exposée à un risque de crédit particulier.

Risque de liquidité

La société a également mis en place des critères de sélection d'actifs stricts visant en particulier à investir dans des titres présentant une excellente liquidité sur les marchés.

La société n'est exposée à aucun risque de liquidité particulier au 31 décembre 2024.

Risque de trésorerie

La société dresse périodiquement des échéanciers des flux d'actif et de passif afin de veiller à disposer à tout moment de liquidités suffisantes.

La société n'est exposée à aucun risque de trésorerie particulier au 31 décembre 2024.

X. ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement significatif n'est survenu depuis la clôture de l'exercice 2024.

XI. PERSPECTIVES

Afin de poursuivre le développement de la collecte, les accélérateurs commerciaux et l'allègement des conditions d'accès aux fonds en euros déployés en 2024 sont reconduits en 2025. Le fonds euros bénéficie ainsi de l'allègement des conditions d'accès : accessibilité au contrat abaissée à 150 milliers d'euros contre 250 milliers d'euros

auparavant, possibilité d'investir à 100 % en euros. Il reste également possible de déroger aux frais d'entrée sous certaines conditions. En complément, le seuil d'entrée du fonds interne dédié (FID) en lignes directes a été abaissé de 1 million d'euros à 500 milliers d'euros.

Fait à Luxembourg, le 19 mars 2025